



ADMINISTRATION COMMUNALE DE FRISANGE

REGLEMENT TEMPORAIRE DE CIRCULATION SUR LA RUE "HOENERWEE" A FRISANGE

Raccordement à la conduite d'eau des futures maisons nr.8 et nr.10

Del - 23 - 054

Séance du: 14 juin 2023

Présents: M. Beissel R. / M. Raus C. / M. Mousel M.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu l'article 29 de la loi communale du 13 décembre 1988 ;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement communal de circulation de la commune de Frisange modifié du 14 octobre 2010 ;

Vu la demande tardive de l'entreprise sur le début des travaux ;

décide à l'unanimité des voix de réglementer la circulation sur la rue "Hoënerwee" à Frisange, devant les futures maisons nr.8 et nr.10 pour le raccordement des maisons au réseau d'eau potable, du **jeudi 15 juin 2023 au vendredi 23 juin 2023 inclus (> 72 heures)**, comme suit:

1. le chantier est annoncé par les panneaux "TRAVAUX". Les panneaux sont placés sur la rue "Hoënerwee" au carrefour avec la rue "Robert Schuman-Strooss" et "An der Aaluecht", signal A, 15 ;

2. la circulation de passage est interdite dans la rue "Hoënerwee", sur le tronçon décrit ci-dessus, seuls les riverains et leurs fournisseurs peuvent y accéder dans la mesure du possible. Les panneaux CIRCULATION INTERDITE DANS LES DEUX SENS sont placés sur la rue

Handwritten signature or initials in blue ink.

"Hoënerwee" au carrefour avec la rue "Robert Schuman-Strooss" et "An der Aaluecht", signal C, 2 ;

3. les panneaux "ROUTE BARREE" sont placés sur la rue "Hoënerwee" au carrefour avec la rue "Robert Schuman-Strooss" (à 120m) et "An der Aaluecht" (à 120m) ;

4. les panneaux "ROUTE SANS ISSUE" sont placés sur la rue "Hoënerwee" au carrefour avec la rue "Robert Schuman-Strooss" et "An der Aaluecht", signal E, 14 ;

5. les panneaux "DEVIATION" sont placés sur la "Robert Schuman-Strooss" au carrefour avec la rue "Hoënerwee" (flèche en direction rond-point) et au carrefour avec la rue "An der Aaluecht" (flèche vers An der Aaluecht). Un panneau sera également placé dans la rue "An der Aaluecht" (devant maison nr.5) ;

6. le chantier est clôturé avec des panneaux et des rubans de balisage, ainsi qu'avec des barrières pourvues de lampes clignotantes ;

7. les prescriptions réglementaires en matière de circulation habituellement en vigueur, sont temporairement mises hors application ;



Numéro: 75

Date de vote au collège échevinal : 14/06/2023

Date de vote au conseil communal :

Date d'approbation autorité supérieure :

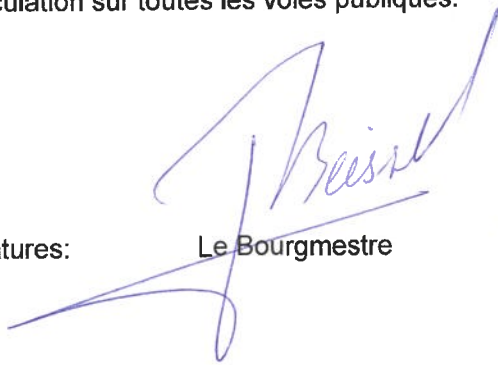
Date début : 15/06/2023

Date fin : 23/06/2023

Art. 1er.

Les infractions aux dispositions de la présente modification sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Signatures:

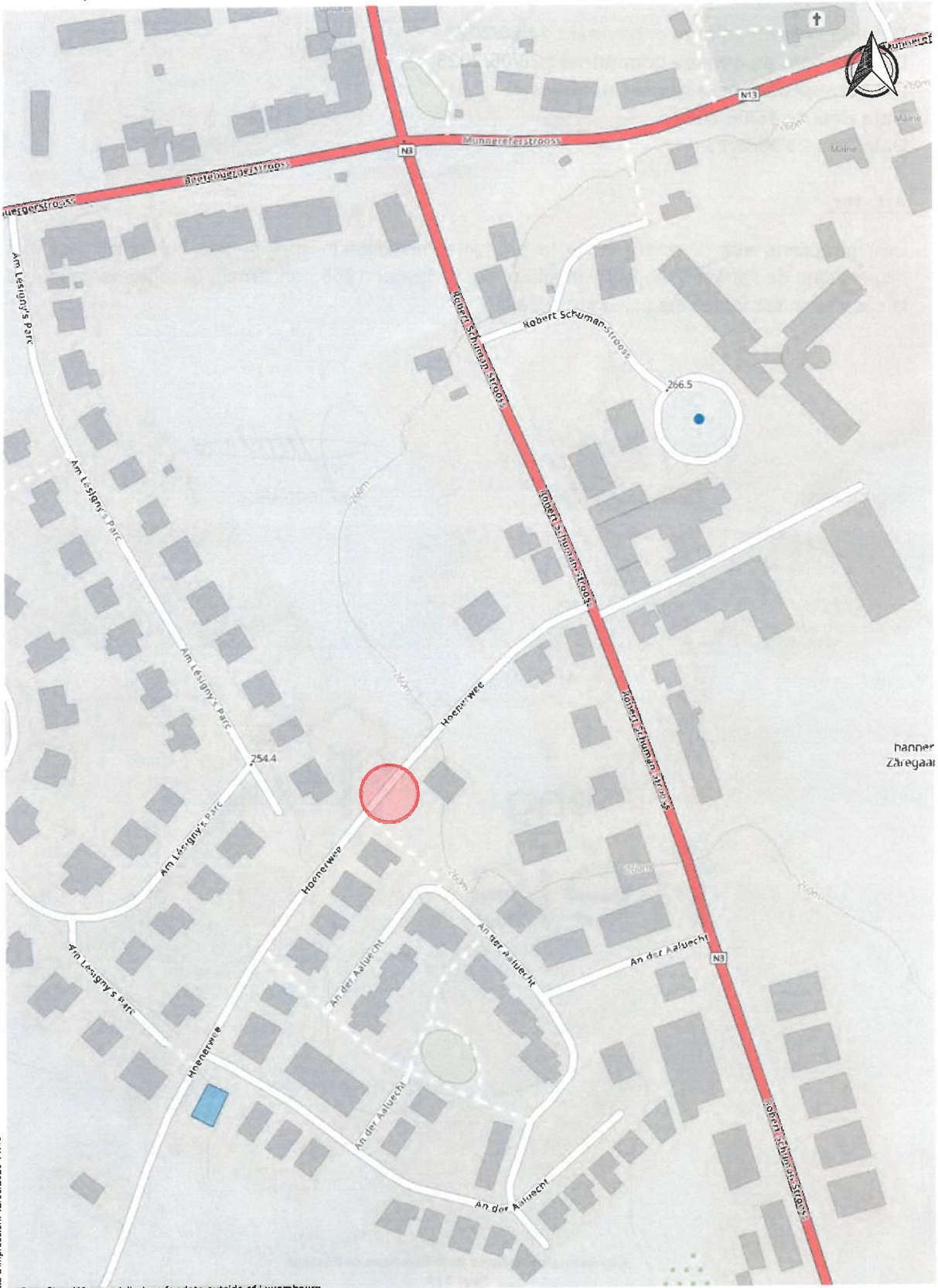


Le Bourgmestre



Le Secrétaire

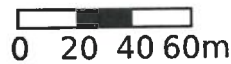




Date d'impression: 12/06/2023 11:48

© OpenStreetMap contributors for data outside of Luxembourg
www.geoportail.lu ist ein Portal zur Einsicht von geolokalisierten Informationen, Daten und Diensten, die von den öffentlichen luxemburgischen Behörden zur Verfügung gestellt werden. Haftung: Obwohl die Behörden mit aller Sorgfalt auf die Richtigkeit der veröffentlichten Informationen achten, kann hinsichtlich der inhaltlichen Richtigkeit, Genauigkeit, Aktualität, Zuverlässigkeit und Vollständigkeit dieser Informationen keine Gewährleistung übernommen werden. Informationen ohne rechtliche Garantie.
Copyright: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Ungefährer Maßstab 1: 2500



<http://g-o.lu/3/vn9A>

Handwritten blue scribble.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration du cadastre
et de la topographie

map.geoportail.lu

Das öffentliche Geportal des Grossherzogtums Luxemburg



www.geoportail.lu ist ein Portal zur Einsicht von geolokalisierten Informationen, Daten und Diensten, die von den öffentlichen luxemburgischen Behörden zur Verfügung gestellt werden Haftung: Obwohl die Behörden mit aller Sorgfalt auf die Richtigkeit der veröffentlichten Informationen achten, kann hinsichtlich der inhaltlichen Richtigkeit, Genauigkeit, Aktualität, Zuverlässigkeit und Vollständigkeit dieser Informationen keine Gewährleistung übernommen werden. Informationen ohne rechtliche Garantie.
Copyright: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

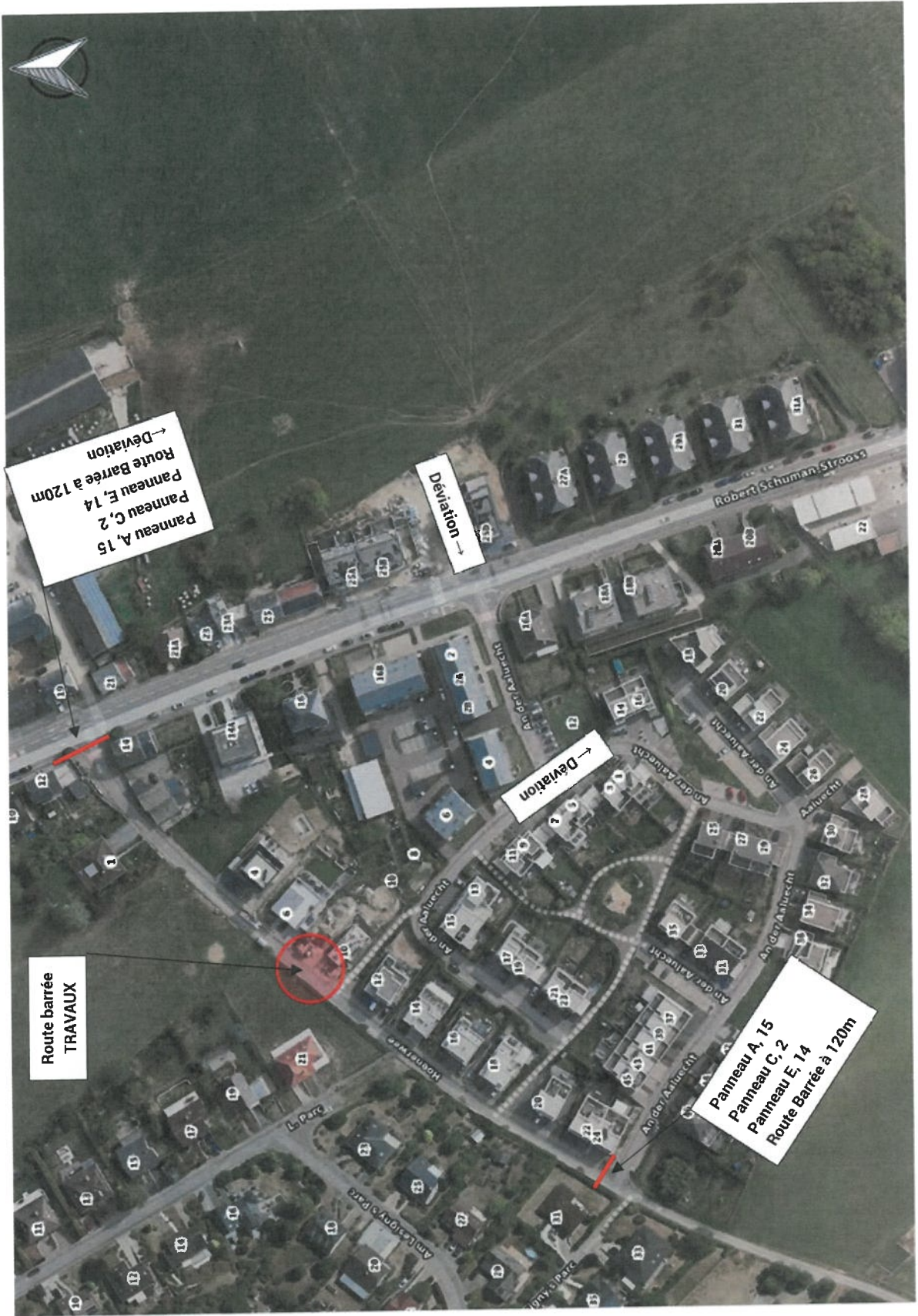
Ungefährer Maßstab 1: 1000



<http://g-o.lu/3/sjq1>



Handwritten signature or initials in blue ink.



77